

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-692928

243993

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1823

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZAGHLOUL

Date de naissance :

14-10-56

Adresse :

LOTISSEMENT ALLAYOUNI

Tél. : 0661187641

Total des frais engagés :

2358

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

20/12/12

Nom et prénom du malade :

ZAHRA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Arthur de

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2022	Cs.		250.00	INP 00164384 M. DELLAUREL

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Centrale Rommane C.E : 001858920000064 N.P.E : 102017464 S : 0537516202	20-12-2022	200.81,00 dh

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

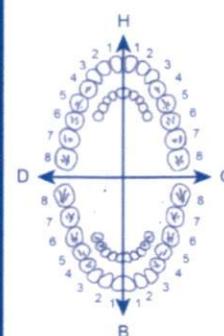
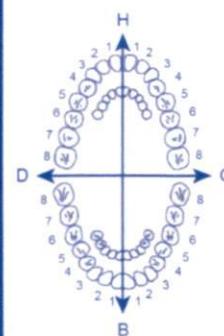
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	D	
	B	35533411 11433553	G	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>			
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>			
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

20/12/2022

ORDONNANCE

Mme NABILA KADIRI

201,00 x 3

① DATLON 1000

183,00 x 6
1ep/j x 3 mois.

② FLEXTONIC

134,40 2 eps le matin x 3 mois

73,60 ③ Arixib 60
1ep/j x 21 jours.

99,00 ④ OSES
1ep/j x 28 jours.

2008,00

Pharmacie Centrale Rommani
I.C.E : 00185892000064
I.N.P.E : 102017464
Tél : 05 37 51 62 02

54, شارع غاندى، 20210 الدار البيضاء •

+212 522 36 74 05 +212 522 94 07 70 / 74 +212 522 39 09 73 +212 522 36 05 34



201,00
LOT : 221183
EXP : 09/2025
PPV : 134,40DH

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-agglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



* Conseil d'utilisation : 1 comprimé

* Voie orale.

* Tenir hors de portée de

* Respecter la dose re

* Ce produit ne se sui
variée et équilibrée,

* Poids net : 15,5 g

* Apport journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahai Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2

**Lot:
DLC:**

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-agglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



- * Conseil d'utilisation : 1 comprimé
- * Voie orale.
- * Tenir hors de portée de :
 - * Respecter la dose re
 - * Ce produit ne se sui
- * Variété et équilibrée,

- * Poids net : 15,5 g.

- * Apport Journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Lot:
DLC:

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahai Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-aglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



- * Conseil d'utilisation : 1 comprimé
- * Voie orale.
- * Tenir hors de portée de
- * Respecter la dose re
- * Ce produit ne se sui
- * varie et équilibrée,

- * Poids net : 15,5 g.

- * Apport Journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Lot:
DLC:

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahai Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-aglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



- * Conseil d'utilisation : 1 comprimé
- * Voie orale.
- * Tenir hors de portée de
- * Respecter la dose re
- * Ce produit ne se sui
- * varie et équilibrée,

- * Poids net : 15,5 g.

- * Apport Journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Lot:
DLC:

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahai Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-aglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



- * Conseil d'utilisation : 1 comprimé
- * Voie orale.
- * Tenir hors de portée de
- * Respecter la dose re
- * Ce produit ne se sui
- * varie et équilibrée,

- * Poids net : 15,5 g.

- * Apport Journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Lot:
DLC:

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2

Flex-Tonic®

Le confort articulaire

* Composition par comprimé :

Vitamine C 60 mg (75% des AJR*)

Collagène non dénaturé de type II 40 mg (UC-II®)

Silice 10 mg (dont Silicium 4,6 mg)

- * Liste des ingrédients : Épaississant : Phosphate dicalcique, Cellulose microcrystalline, Vitamine C, Collagène non dénaturé de type II, Enveloppe HPMC (Hydroxypropylmethylcellulose, cellulose microcrystalline) Épaississant : Croscarmellose sodique Dioxyde de silicium, Anti-aglomérant : Stearate de magnésium

UC-II®



- * Conseil d'utilisation : 1 comprimé
- * Voie orale.
- * Tenir hors de portée de
- * Respecter la dose re
- * Ce produit ne se sui
- * varie et équilibrée,

- * Poids net : 15,5 g.

- * Apport Journalier Recom

Laboratoire SYNERGIA
Tél. 00 33 (0)4 77 42 30

Autorisation du ministère de

Lot:
DLC:

F182H
07/2025

P.P.C : 183,00 DH

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Distribué au Maroc par Pharmhygiène
9, rue Rahal Meskini - FES

© SUR ARZON
xtonic.fr

DA 20181607446DMP/20UCA/MAY2